



LE BUDGET COMMUNAL



Février 2020



VILLE DE GUIPAVAS

QUELLES SONT LES PRIORITÉS DÉFINIES POUR 2020 ?

Le budget primitif 2020 se traduit par une volonté, en quatre axes, de :

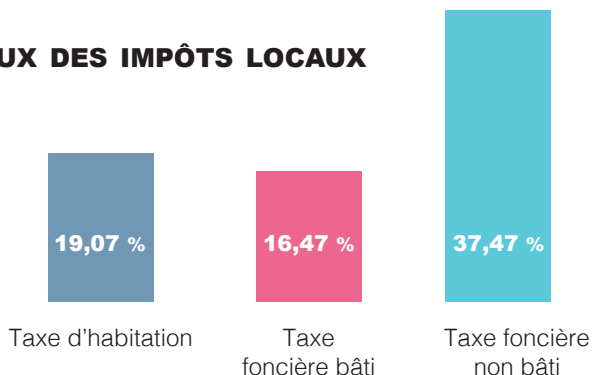
- **ne pas augmenter la fiscalité** ;
- **maîtriser les dépenses** de fonctionnement et d'investissement tout en conservant une capacité de lancement d'opérations nouvelles et un service public de qualité ;
- **contenir la dette** en limitant l'appel à l'emprunt ;
- **maîtriser le ratio d'endettement.**



LA FISCALITÉ 2020

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

En 2020, les taux d'imposition sont inchangés par rapport à 2019.



VISION GLOBALE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le montant du budget primitif 2020 s'élève à **19,516 M€**.

Il est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Le section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

L'annuité de la dette comprend les intérêts et le remboursement du capital des emprunts pour l'année en cours. Dans la présentation ci-dessous, ces montants sont déduits des sections investissement et fonctionnement

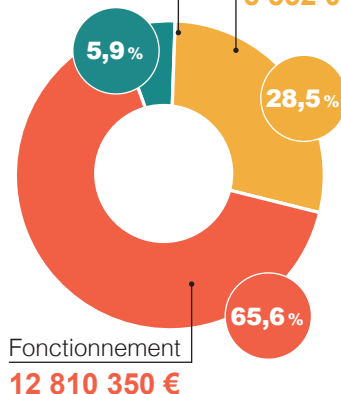
BUDGET 2020 : 19,516 M€

Annuité de la dette

1 153 650 €

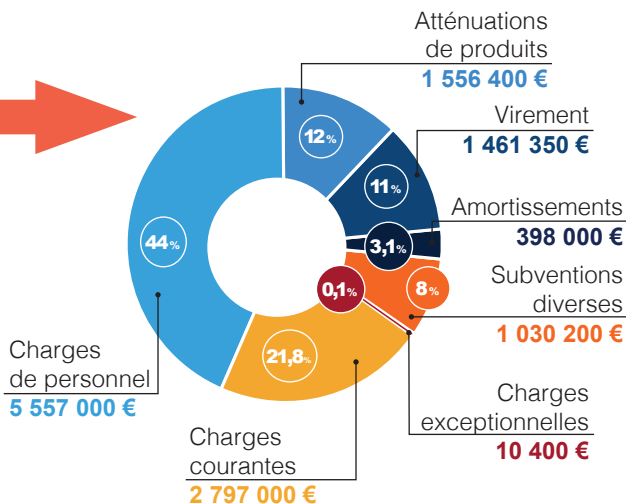
Investissement

5 552 000 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020 :

12 810 350 €



Retrouvez ici les chiffres de 2019

EXTRAITS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- matériel informatique : 54 100€

AFFAIRES SCOLAIRES

- groupe scolaire Hénensal : réfection de l'éclairage et des sols, remplacement des volets roulants (2^e tranche) : 70 000€
- groupe scolaire Pergaud : réfection de la toiture (160 000€)
- groupe scolaire Prévert : réfection de sols (10 000€), étude sur la création d'un self à l'école primaire (100 000€)
- poursuite des études sur la mutualisation des écoles de Kerafur et Pergaud (100 000€)
- installation de bornes de pointage (10 000€)

AFFAIRES CULTURELLES

- salle Jean Monnet : réfection de la cuisine (40 000€)
- l'Alizé : changement des lanternes de l'éclairage du parking (15 000€), éclairage LED (10 000€)
- salle du Douvez : ravalement (10 000€)

ENFANCE JEUNESSE

- Maison de l'enfance : fin des travaux d'extension, ravalement et divers travaux (60 900€)

SPORT

- travaux du complexe de tennis (2 030 600€)
- halle du Moulin Neuf : traitement acoustique et réfection du chauffage (350 000€)
 - études création d'un boulodrome à Coataudon (100 000€)
 - réfection partielle de la piste de Pontanné (40 000€)



DIVERS

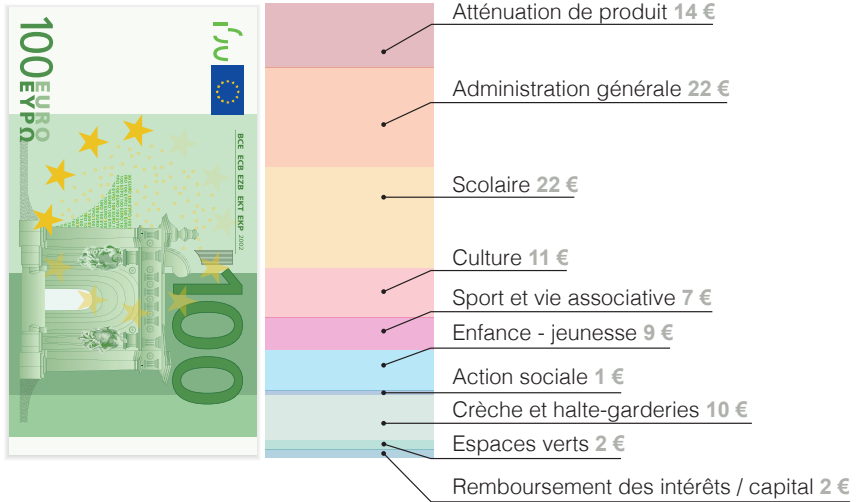
- réserve foncière (200 000€)
- travaux sur l'église (55 500€)
- vidéoprotection (18 000€)
- minibus Guip'tad (20 000€)
- columbarium (11 000€)

RÉPARTITION POUR 100€ DE DÉPENSES

Comment sont réparties les dépenses inscrites au budget 2020 ?

Retrouvez ici les chiffres de 2019

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

